



SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER SUR LA VOIRIE sur 2 jours

Objectifs

- Être capable d'appliquer la réglementation en matière de signalisation de chantiers temporaires
- Être capable d'adapter le balisage à utiliser en fonction de l'intervention et du site concerné
- Être capable de se positionner par rapport à la situation et communiquer avec ses collègues
- Être capable de tenir compte de la circulation (affluence, densité du trafic) pour la signalisation du chantier et veiller au respect des règles de sécurité

Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : sur 2 jours

- Cadre réglementaire de la signalisation temporaire : Arrêté du 5/11/1992 et déroulé de la 8^{ème} partie du volume 1 et du 5 des instructions interministérielles
- Principes fondamentaux de la signalisation temporaire : règles élémentaires, modalités de mise en place, arrêts
- Moyens de la signalisation temporaire en agglomération et hors agglomération : les différentes catégories de signalisation temporaire, panneaux et signaux, signalisation des personnes (EPI), signalisation portée par les véhicules, signalisation temporaire de nuit, marquage temporaire, circulation alternée
- Mise en œuvre de la signalisation temporaire : Organisation du chantier, limitation de vitesse, pose et dépose de la signalisation temporaire
- Situations et mise en œuvre sur :
 - Routes bidirectionnelles : signalisation d'urgence et dangers temporaires, chantiers fixes, chantiers mobiles, détournements de circulation, circulation alternée, basculement de la circulation, travaux sur giratoire
 - Routes à chaussées séparées

PRÉREQUIS

Permis B souhaité

DURÉE DE LA FORMATION

12 heures sur 2 jours

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Evaluation des acquis préalable à la formation

TARIFS


Sur devis

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour une analyse de vos besoins merci de nous contacter.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Contenu – Théorie et Pratique

Une partie théorique : suite

- Situations en milieu urbain - Mise en œuvre :
 - Signalisation et dangers temporaires
 - Travaux sur trottoirs
 - Chantiers fixes
 - Chantiers mobiles
 - Déviation de la circulation

La mise en partie :

- Mise en œuvre de cas pratique en groupe de travail (3 personnes), résolution et adaptation de chantiers Temporaire de voirie

Méthodes et outils d'évaluation

- Évaluation finale : Sur exercice de mise en pratique et QCM

Méthodes mobilisées :

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

- Echanges de pratiques, vidéo (application au contexte des collectivités)
- Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur et support pédagogique fourni.